



Colloque sur les Services Publics « à la française » :

*quelle histoire et quelle évolution,
quels enjeux et quel avenir ?*

Jeudi 11 mai 2017 de 9h00 à 17h00

Bourse du travail de Grenoble, 32 avenue de l'Europe

Menons le débat dans le SNES à l'initiative de la Commission Académique Actifs-Retraités

AVEC LA PARTICIPATION DE :

- **Gérard Aschieri**, ancien secrétaire général de la FSU, membre du CESE au titre de la FSU et co-auteur de « la Fonction Publique du XXIème siècle » avec Anicet Le Pors (2015).
 - **Benoît Teste**, ancien secrétaire académique de Lyon et secrétaire général adjoint du SNES.
 - **Marylène Cahouet**, secrétaire de catégorie retraités SNES, membre de la SFR (Section Fédérale des Retraités) Nationale FSU.
 - **Corinne Baffert**, secrétaire générale de la section académique du SNES de Grenoble.
 - **Marie-Laurence Moros**, en charge du pilotage de ce colloque.
- Contacts en cours avec des syndicalistes** de la fédération CGT 38 des Services Publics et de Sud PTT.

ÉLÉMENTS DU DÉBAT :

- Quelle conception historique des services publics « à la française » et de la Fonction Publique ? Quel rôle de l'État et des collectivités locales ? Quelle évolution dans le cadre européen et mondial d'ouverture au marché ?
- Comment le service public est-il sans cesse mesuré et remis en cause à l'aune du privé ? Quelles conséquences pour ses missions et les personnels qui les exercent ?
- Quels services publics pour mieux répondre aux besoins des usagers ? Quelle gestion et quel financement ? Quelles missions transformées, élargies ou nouvelles ? Avec quels agents ?
- Quelles propositions syndicales pour l'avenir des services publics ? Comment et avec qui débattre, agir et construire des mobilisations dans le mouvement social ?

**Coupon d'inscription au colloque du 11 mai à retourner au SNES-FSU de Grenoble
16 avenue du 8 mai 1945 - BP 137 38403 St Martin d'Hères cedex ou s3gre@snes.edu**

Nom et Prénom :

- Participera au colloque du jeudi 11 mai 2017 (*raier la mention inutile*) : **Oui - Non**
Pour les actifs : faire la demande de stage, à télécharger sur <http://www.grenoble.snes.edu>
Attention, il faut déposer cette demande un mois au préalable auprès de votre chef d'établissement, soit avant le 11 avril 2017. Dans ce cas, l'autorisation est de droit.
- Prendra le repas de midi (*raier la mention inutile*) : **Oui - Non**
(merci d'anticiper vos inscriptions, au moins 10 jours pour le traiteur, et attention aux vacances)

Les services publics sont indispensables dans un projet de société fondé sur le progrès social. Ils répondent à des besoins fondamentaux en matière d'éducation, culture, santé, justice, transports, service postal, énergie...

Construits sur les principes de continuité, d'égalité d'accès et de traitement, de solidarité, présents partout et pour tous, les services publics sont facteurs de cohésion sociale et territoriale. A la Libération, ils sont largement assurés par la Fonction publique et par des entreprises publiques dont **les agents bénéficient de statuts afin d'assurer leurs missions en toute indépendance vis-à-vis des pressions extérieures.**

Dans le cadre d'accords internationaux de libre échange et de la construction d'une Europe libérale, l'ouverture au marché et la mise en concurrence ont bouleversé la conception et les modalités des services publics « à la française ». Les gouvernements successifs ressassent le même discours sur les dépenses publiques trop élevées, le déficit du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale, le coût des services publics : pas d'autres choix, dans une politique d'austérité, que de réduire ces derniers et de les offrir au privé !

De restructurations en mutualisations et fusions, d'externalisations en privatisations, la destruction des fondements du Service public et de la Fonction publique s'est opérée. Dans les secteurs des télécommunications et de la Poste, d'EDF, des transports ferroviaires, la détérioration des missions est organisée, ouvrant la voie à la marchandisation des services les plus profitables et à la disparition de nombreux autres ; **le tout accompagné de réduction des effectifs, d'une flexibilité et d'une précarité accrues, de conditions de travail dégradées.** S'appuyant sur des réformes successives de l'État, l'attaque est frontale contre la Fonction publique d'État, la Territoriale et l'Hospitalière dont l'efficacité et la qualité des services rendus sont remises en cause. **Avec la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) de Sarkozy et la MAP (Modernisation de l'Action Publique) de Hollande, on y impose l'évaluation et le pilotage par indicateurs, la performance, la rentabilité, le management « des ressources humaines » et la rémunération ou la promotion au mérite.** Les personnels sont soumis à de nouvelles organisations du travail, aux injonctions et aux pressions croissantes de leurs hiérarchies.

L'Education nationale n'échappe pas à ce phénomène générateur de « souffrance » au travail.

Ces questions animent les campagnes électorales. Le SNES a la volonté de favoriser le débat interne entre les personnels, actifs et retraités, et au sein de la FSU. Notre syndicat souhaite aussi débattre et agir avec d'autres « acteurs » : **c'est une nécessité afin que les services publics, dont le nôtre, remplissent mieux leurs missions auprès de la population, tout en améliorant les conditions d'exercice de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.**